

Communiqué de presse

Les vaches et les courants vagabonds – Que faut-il savoir ?

Lausanne, Brugg, 5 octobre 2023. **Si les vaches sont exposées à des tensions différentielles supérieures à 1 volt, il se peut qu'elles changent de comportement, qu'elles soient stressées ou que la qualité du lait en pâtisse. La nouvelle plateforme d'information gratuite sur les courants vagabonds d'AGRIDEA montre comment ces courants indésirables se produisent, comment les prévenir et y remédier. Elle propose à cet effet des listes de contrôle, des exemples de cas et des possibilités de contact avec des spécialistes. Le projet a été initié par l'Union suisse des paysans (USP) et financé par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).**

En présence de courants vagabonds dans les étables, les animaux peuvent changer de comportement et présenter différents symptômes. Les vaches refusent par exemple d'entrer dans la salle de traite, y défèquent et urinent plus souvent et sont globalement plus agitées. Elles présentent une diminution de l'ingestion de nourriture et d'eau, une modification du comportement au repos ou des problèmes de fertilité. Ces troubles affectent la productivité des animaux, la santé des mamelles ou la qualité du lait. Par conséquent, les familles paysannes peuvent subir des pertes économiques importantes et des charges supplémentaires.

Symptômes identiques - causes différentes

Comme les courants vagabonds se manifestent de différentes manières, il n'est pas possible de poser un diagnostic clair sur la base des symptômes. C'est pourquoi il faut toujours vérifier au préalable si d'autres causes entrent en ligne de compte. Par exemple, en cas d'apparition fréquente de mammites, il convient d'analyser en particulier la routine de traite et l'ordre de traite, l'état des trayons, les défauts techniques, l'alimentation adaptée aux performances, l'hygiène de l'étable et bien d'autres choses encore. Ainsi, il faut toujours faire appel à des spécialistes afin d'exclure ou de confirmer d'éventuels courants vagabonds. Dans la plupart des cas, il s'avère, après un examen approfondi, que les problèmes dans l'étable ne sont pas ou que partiellement imputables à des courants vagabonds.

Un sujet complexe rendu compréhensible

Afin de réduire la complexité de la thématique et de soutenir les familles paysannes potentiellement concernées par les courants vagabonds, AGRIDEA a créé la plateforme d'information sur les courants vagabonds sur www.agripedia.ch. Des informations spécialisées, des témoignages et des documents pour l'autocontrôle sont mis gratuitement à disposition de manière claire et compréhensible. La plateforme facilite en outre les prises de contact avec des spécialistes certifiés pour l'expertise de l'étable avant une demande de permis de construire ou en cas de suspicion de courants vagabonds. Le projet a vu le jour à l'initiative de l'USP et grâce au soutien de l'OFAG et de l'OSAV. Pour sa réalisation, AGRIDEA a travaillé en étroite collaboration avec un panel de spécialistes de la médecine vétérinaire, de l'agronomie, de l'électricité et de l'ingénierie.

Courants vagabonds

Les courants vagabonds apparaissent souvent sans cause apparente. Les courants vagabonds peuvent donner lieu à des tensions (différences de potentiel) qui sont captées par les animaux par contact. Les animaux peuvent ainsi être exposés à des courants corporels qui entraînent parfois des problèmes significatifs dans l'élevage. Les causes possibles sont notamment les retours de courant des lignes de chemin de fer ou les champs électromagnétiques des lignes à haute tension. C'est précisément dans les étables où les installations de mise à la terre sont insuffisantes que cela peut entraîner des nuisances importantes.

Plus d'informations

<https://agripedia.ch/streustroeme/fr>

Photo

[Image symbolique - Copyright AGRIDEA](#)

Personnes de contact

Pascal Python | Chef de groupe Production animale AGRIDEA | pascal.python@agridea.ch | +41 21 619 44 01
Thomas Jäggi | Chef adjoint Secteur d'activité Élevage USP | thomas.jaeggi@sbv-usp.ch | +41 56 462 52 27